

Fiche d'inscription

“Ludoneige”

Du 5 février 2022 au 6 mars 2022

Semaine du / au /

Nom et prénom de l'enfant : Age

Adresse de villégiature :

Le responsable de(s) l'enfant(s) est joignable au : / / / /

Formules et prix

Du lundi au vendredi

Demi-journée	Multi 5 x 1/2 journées	Journée	Multi x 5 journées
63,00 €	286,00 €	70,00 €	296,00 €

Samedi et Dimanche

Demi-journée	Journée	Week-end
70,00 €	76,00 €	138,00 €

Comprenant : activités, cours de ski, remontées et déjeuner

En cas d'annulation de l'activité ski, Odcvl remboursera 20 € par journée ou demi-journée.

Formule(s) retenue(s)

Formule (s) x nb x € = €
 Formule (s) x nb x € = €
 Formule (s) x nb x € = €
 TOTAL = €

Mode de règlement : Ordre du règlement : Odcvl

Bulletin et règlement à remettre à l'Office du Tourisme de La Bresse
Au plus tard 15 jours à l'avance.

Possibilité d'inscription spontanée dans la limite des places disponibles

Odcvl Chalet d'Artimont

8 vouille des brimbelles - 88250 LA BRESSE

artimont@odcvl.org

tél : 03 29 25 42 72



Fiche de liaison “Ludoneige”

Le(s) responsable(s) de l'enfant.....

Mme/Melle/Mr en qualité de

Adr perso.

Tél. :/...../...../...../..... N°Tél. sur la station/...../...../...../.....

atteste(nt) que (Prénom)

Niveau de pratique en ski alpin : Aucun piou-piou ourson flocon 1^{ère} étoile
2^{ème} étoile 3^{ème} étoile (+)

Préciser le niveau :

* ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique des activités prévues au programme d'animation du :

	<i>Sam.</i>	<i>Dim.</i>	<i>Lun.</i>	<i>Mar.</i>	<i>Mer.</i>	<i>Jeu.</i>	<i>Ven.</i>
<i>Matin</i>	*	*	*	*	*	*	*
<i>A.midi</i>	*	*	*	*	*	*	*

(* compléter en indiquant la date)

* n'est porteur d'aucune maladie transmissible décelée à ce jour

* est à jour de toutes les vaccinations obligatoires

et déclare(nt) :

* avoir pris connaissance du contenu des animations, des conditions d'encadrement et d'organisation de celles-ci.

* avoir transmis toutes les informations spécifiques (allergies, traitements en cours, prothèses, ...) concernant la santé de leur enfant.

* autoriser l'organisateur à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, actes chirurgicaux, ...) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

* décharger l'organisateur de toute responsabilité concernant la dégradation ou la disparition d'effet(s) personnel(s).

* l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche de liaison.

Date :/..... 2021/2022

Signature(s) :